

RECRUTE

Un(e) Chargé(e) de mission Agriculture et Forêt

Contrat de projet de 2 ans

Sous l'autorité des élus et de la responsable du pôle Aménagement, le chargé de mission aura pour objectif d'accompagner, dans le cadre du projet territorial de la CCMV, les politiques publiques agriculture et forêt et de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Missions du poste :

Développer une stratégie agricole et forestière

- Animation de la Commission Agri-Forêt : préparation, animation des séances, élaboration de comptes-rendus de séance, suivi et pilotage en lien avec le conseiller délégué en charge de l'agriculture et de la forêt

Garantir la dynamique pastorale, via l'animation des plans pastoraux territoriaux et des actions de communication et de sensibilisation pour le partage des espaces :

- Animation et pilotage du Plan pastoral territorial (PPT) en lien avec la Fédération des Alpages de l'Isère : suivi de l'évaluation du PPT, pilotage de la candidature de renouvellement du PPT,
- Coordination événements touristiques / scolaires sur les alpages en vue de sensibiliser les usagers : randos-pasto, montée alpages, journée avec un troupeau, déploiement des ambassadeurs des alpages...
- Production et/ou promotion outils de sensibilisation (type vidéo, plaquettes, ...)
- Participation au groupe de travail Effarouchement Loup piloté par le PNR Vercors

Contribuer à la préservation et à la dynamique forestière, via l'animation des chartes forestières et le développement des filières bois (bois énergie et bois construction)

- Animation et pilotage de la charte forestière : évaluation de la charte forestière en lien avec l'association COFOR 38 ; élaboration de la nouvelle charte forestière (entretiens, synthèse) ; Procédure de validation de la nouvelle charte ; coordination des actions et des acteurs de la charte forestière
- Animation et coordination du COPIL de l'Observatoire Grande Faune et Habitat : préparation et animation des réunions, assurer le lien entre les différents partenaires, veiller à la mise en œuvre d'un dialogue permanent et constructif entre les acteurs
- Promotion de la construction bois : veille, communication et sensibilisation du territoire à ce matériau, promouvoir le partenariat FIBOIS
- Réflexion sur des outils pédagogiques autour de la forêt pour développer la culture forestière et favoriser la cohabitation des usages en forêt

Veiller à garantir la dimension agricole du territoire en soutenant les filières traditionnelles tout en promouvant la diversification agricole

- Sensibilisation au foncier agricole, réflexions sur des outils à mobiliser type PAEN
- Accompagnement des porteurs de projets agricoles en lien avec le pôle Economie
- Développement circuits courts et impulsion de projets de diversification
- Impulsion et mise en place de partenariat (Chambre d'agriculture, Organismes Professionnels Agricoles au sens large, SIVER...)

Profil souhaité :

- De formation Bac + 3 minimum dans les domaines agricoles et/ou forestiers
- Expérience professionnelle fortement souhaitée dans le développement local et/ou dans les domaines de l'agriculture et la forêt.
- Bonnes connaissances techniques, réglementaires et économiques dans le domaine des collectivités locales, de l'agriculture et de la forêt.
- Être obligatoirement titulaire du permis B.

Savoir-faire :

- Capacités pédagogiques pour faciliter auprès du public la compréhension des problématiques liées à l'agriculture et la forêt
- Capacité à nouer de bonnes relations partenariales et à travailler en équipe
- Capacité à piloter et à animer un processus de concertation et de mobilisation : maîtrise des techniques d'animation de réunions et groupes de travail, maîtrise de la conduite de projet, rigueur et sens de l'organisation
- Qualités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques
- Compétences en matière de gestion de conflits / d'usagers

Savoir-être :

- Capacité à fédérer des acteurs aux intérêts divergents
- Sens du service public et disponibilité
- Capacités d'organisation et force de propositions
- Rigueur et autonomie
- Pédagogie et diplomatie

Conditions :

- Poste à temps non complet : 26h15 hebdomadaire
- Possibilité de devoir travailler en soirée
- Travail occasionnel le week-end (mois de 5 fois par an)

Rémunération : Statutaire et régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité

Poste à pourvoir : Au plus tôt – **Entretiens prévus le 25 janvier 2021**

Date limite des candidatures : 20 janvier 2021

Candidatures à adresser à :

Monsieur Franck Girard
Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
Maison de l'Intercommunalité
19 chemin de la Croix Margot
38 250 Villard de Lans

Ou par mail à : severine.grouillet@vercors.org